



Une ambition forte de réduction des consommations d'énergie et de production d'énergies renouvelables, cohérente avec les enjeux et potentiels locaux

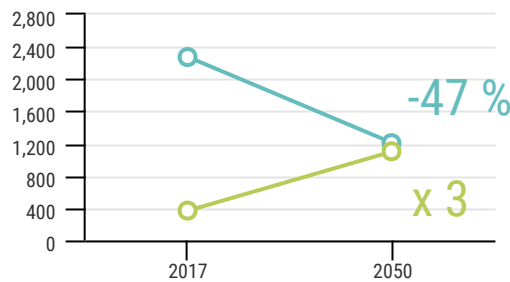
 -51%
rénovation des logements

-50%
report modal
performance des
véhicules



 -39%
rénovation des bâtiments

-42%
performance des
processus industriels



○ consommation d'énergie
○ production d'énergie renouvelable



augmentation de la
production et gestion
durable de la forêt

production photovoltaïque
multipliée par 30



production de chaleur en
solaire thermique multipliée
par 17



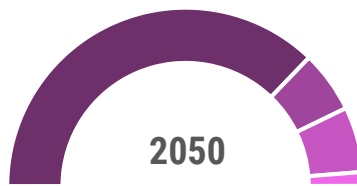
une production de biogaz
développée et une
coopération inter-territoriale



développement des projets
de cogénération

Un objectif de réduction forte des émissions de GES

-72%
Des émissions de GES



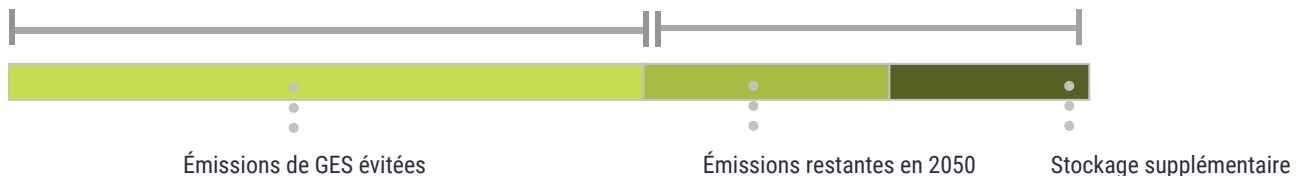
- émissions agricoles (non énergétiques)
- émissions du transport routier
- émissions de la gestion des déchets (non énergétiques)
- autres émissions



Objectif de réduction des émissions de GES



Objectif de séquestration
de carbone



Un enjeu majeur : préserver la santé des habitants



Une réduction d'environ
75% des émissions de
polluants atmosphériques
entre 2017 et 2050



Limiter l'exposition des populations, en
particulier des plus fragiles

Viser les recommandations de l'OMS sur
les concentrations

La stratégie Climat Air Énergie Territorial PETR de la Jeune Loire et ses intercommunalités

Les orientations stratégiques

Axe A - Accompagner les filières locales face au changement climatique

- Adaptation de la filière sylvicole locale aux enjeux climatiques et aux besoins du territoire
- Adaptation et maintien de la filière agricole locale et durable pour répondre à la demande locale
- Amélioration de la gestion et de la valorisation des déchets
- Préservation et gestion de la ressource en eau

Développement d'une économie et de service locaux dynamiques et de proximité

Accompagnement à l'adaptation de l'économie locale et durable

Développement d'un tourisme éco-responsable et local

Préservation des milieux naturels et du cadre de vie

Anticipation des risques naturels et de leur évolution face au changement climatique

Axe B - Développer un territoire attractif et durable

Axe C - Favoriser les usages sobres et performants

- Aménager un territoire sobre et performant
- Amélioration de la performance des bâtiments et des usagers
- Amélioration de l'intermodalité et de l'usage des alternatives à la voiture
- Diversification des transports routiers

Valorisation des gisements solaires

Amélioration de l'usage du bois énergie

Accompagner les projets de production d'ENR portés par les acteurs locaux

Axe D - Développer les énergies renouvelables en mobilisant durablement des ressources locales

Axe E - Transversal

- Suivi, copilotage et évaluation du PCAET
- Engagement dans une démarche d'exemplarité des collectivités
- Recherche de financements innovants
- Engagement dans une démarche globale et solidaire
- Mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire dans la démarche climat & énergie